

# Les professionnels de PMI sont à votre écoute. Ils vous apportent leur soutien et des conseils personnalisés, gratuitement, à votre demande ou avec votre accord.

## Avant la naissance de votre enfant

*En lien avec les professionnels de santé qui suivent votre grossesse et avec la maternité où vous avez choisi d'accoucher, la sage-femme de PMI peut vous accompagner.*

### Pour qui ?

- pour toutes les femmes,
- tous les couples qui attendent un enfant

### Pourquoi ?

- réaliser l'entretien prénatal précoce
- répondre aux questions concernant la grossesse et la naissance
- préparer l'arrivée du bébé
- échanger sur l'allaitement maternel
- donner des informations sur les modes de garde

### Où ?

- à votre domicile
- dans la Maison Départementale des Solidarités la plus proche de votre domicile.

## Après la naissance de votre enfant

*Des votre retour à la maison et jusqu'aux six ans de votre enfant, une infirmière puéricultrice peut vous accompagner.*

### Pour qui ?

- pour toutes les familles avec des enfants de moins de 6 ans

### Pourquoi ?

- proposer des conseils de puériculture (allaitement maternel, alimentation, sommeil, soins, vaccinations, éveil et rythmes de vie du bébé)
- échanger autour des nouvelles relations au sein de la famille
- donner des informations sur les modes de garde et préparer l'entrée en collectivité
- soutenir les parents face aux difficultés rencontrées avec leur enfant

### Où ?

- à votre domicile
- dans la Maison Départementale des Solidarités la plus proche de votre domicile.

**Des consultations médicales sont également à votre disposition.**

## Et ensuite, à l'école maternelle

*Votre enfant bénéficiera, en votre présence, d'un bilan de santé par une infirmière en lien avec le médecin de PMI.*

### Pour qui ?

- pour tous les enfants entre 3 et 4 ans, scolarisés dans les écoles maternelles du département

### Pourquoi ?

- s'assurer que l'enfant aborde sa scolarité dans de bonnes conditions
- effectuer des tests de dépistage de la vue, de l'audition, du langage
- veiller au bon développement global de l'enfant

### Où ?

- donner des informations sur les vaccinations
- dans les locaux des écoles maternelles

## LES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

Pour les adolescents et les jeunes adultes, les CPEF proposent, en toute confidentialité, une écoute, des informations, des consultations médicales autour de la sexualité et de la contraception. Pour les couples, des entretiens de conseil conjugal et familial.

### CHAMPAGNOLE

**Maison Départementale des Solidarités**

Ad. 20 av. Edouard Herriot - 39300 CHAMPAGNOLE  
Tél. 03 84 52 13 35

### DOLE

**Maison Départementale des Solidarités**

Ad. 4 cours Clémenceau - 39100 DOLE  
Tél. 03 84 79 60 80

### LONS-LE-SAUNIER

**Maison Départementale des Solidarités**

Ad. 5 rue du Colonel Mahon - 39000 LONS-LE-SAUNIER  
Tél. 03 84 87 13 13

### MOREZ

**Maison Départementale des Solidarités**

Ad. 12 quai Jobez - 39400 MOREZ  
Tél. 03 84 34 14 80

### SAINT-CLAUDE

**Maison Départementale des Solidarités**

Ad. 14 rue Rosset - 39200 SAINT-CLAUDE  
Tél. 03 84 45 20 88

## LA PMI

Une équipe à votre service composée de :

- médecins
- sages-femmes
- infirmières puéricultrices
- conseillères conjugales et familiales
- secrétaires

## LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

**ARBOIS**  
Ad. 2 rue du Général Pichegru  
Tél. 03 84 66 15 93

**CHAMPAGNOLE**  
Ad. 20 av. Edouard Herriot  
Tél. 03 84 52 13 35

**DOLE**  
Ad. 4 cours Clémenceau  
Tél. 03 84 79 60 80

**LONS-LE-SAUNIER**  
Ad. 5 rue du Colonel Mahon  
Tél. 03 84 87 13 13

**MOIRANS-EN-MONTAGNE**  
Ad. 4 rue de Tyr  
Tél. 03 84 42 02 11

**MOREZ**  
Ad. 12 quai Jobez  
Tél. 03 84 34 14 80

**SAINT-CLAUDE**  
Ad. 14 rue Rosset  
Tél. 03 84 45 20 88

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

LE DÉPARTEMENT  
**ju  
ra**



©FotoIria.com - Imprimerie du Conseil départemental du Jura 2016

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# ju ra

**Pôle des Solidarités**  
Service Protection Maternelle Infantile  
Ad. 355 boulevard Jules Ferry - 39015 LONS-LE-SAUNIER  
Tél. 03 84 87 41 04